



Classement sans suite - les pv sont-ils encore valables?

Par **Doko**, le **21/12/2009** à **10:01**

Bonjour,rrnrnJe suis enseignant et j'ai été l'an dernier accusé à tort d'avoir violenté et maltraité des élèves. Mon administration a transmis au Parquet deux courriers mensongers de parents et d'enseignants; l'enquête de gendarmerie a conclu à un classement sans suite. rnrnPourtant, mon administration, qui a demandé une copie des procès-verbaux, veut les relire avec moi car ils estiment qu'il y a dedans des éléments qui montrent que "ma façon d'enseigner pose problème". rnrnEn ont-ils le droit ? rnrnLes procès-verbaux sont-ils encore "exploitables" lorsqu'il y a eu classement sans suite ?rnrnJe précise que j'ai été inspecté jusque avant les accusations et que mon rapport d'inspection est excellent.rnrnMerci de m'aider, cordialement.